

**DATE DE PUBLICATION: 6 mars 2023** 

Le directeur régional Bretagne

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à M. Hervé MATTEI, directeur régional de Bretagne, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hervé MATTEI, Directeur régional et de M. Jean-Luc RAFFRAY, adjoint au Directeur régional de Bretagne, délégation est donnée à Mme Virginie LASSERRE-IBORRA, responsable du centre de traitement partagé surendettement (CTPS) de la succursale de Rennes, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du CTPS.

Fait à Rennes, le 1er mars 2023

Hervé MATTEI